

POLE FORMATION

Etudes, Formation Professionnelle, Alternance

Direction des Etudes

88 rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

M : scolarite@unilim.fr

S : www.unilim.fr



Université
de Limoges



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

- **VU** le Code de l'éducation ;
- **VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- **VU** l'arrêté du 06 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
- **VU** le décret modifié n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- **VU** la circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
- **VU** le règlement général des études applicable pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- **SUR** la proposition de constitution de jury du 5 janvier 2022 de Monsieur le Directeur de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques ;

Affaire suivie par :

DE/VL/LU/N°011/2022/DE

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du **Tremplin - Droit - Administration Economique et Sociale - Economie Gestion**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Eric DEVAUX, MCF

Membres :

Marie PROKOPIAK, MCF
Catherine MOUNET, PRAG

Suppléante :

Caroline BOYER CAPELLE, MCF

Suppléants :

Thierry LEOBON, MCF
Guilhem MONEDIAIRE, Doctorant

ARTICLE 2 - Le jury de la **Licence Droit 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Jacques PERICARD, PR

Membres :

Rudy LAHER, PR
Laurent BERTHIER, MCF

Suppléante :

Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE, MCF

Suppléants :

Aurélien LEMASSON, PR
Coralie RICHAUD, MCF

ARTICLE 3 - Le jury de la **Licence Droit 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Damien ROETS, PR

Membres :

Hélène PAULIAT, PR
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléante :

Agnès SAUVIAT, MCF

Suppléants :

Clotilde DEFFIGIER, PR
Sébastien DHALLUIN, MCF

ARTICLE 4 - Le jury de la **Licence Droit 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Charles DUDOGNON, PR

Membres :

Clotilde DEFFIGIER, PR
Romain DUMAS, MCF

Suppléant :

Eric GARAUD, PR

Suppléants :

Nadine POULET, MCF
Jacques PERICARD, PR

ARTICLE 5 - Le jury de la **Licence Professionnelle Métiers du Notariat parcours Comptable Taxateur d'Etude Notariale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Membres :

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Eric DEVAUX, MCF
Franck DUTHIL, Professionnel formateur

Suppléante :

Gulsen YILDIRIM, MCF

ARTICLE 6 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :



Présidente :
Caroline BOYER CAPELLE, MCF

Membres :
Séverine NADAUD, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Suppléante :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Suppléants :
Pascal PLAS, PRAG
Emmanuelle NYS, MCF

ARTICLE 7 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Eric DEVAUX, MCF

Membres :
Romain DUMAS, MCF
Pascale HENIAU-TORRE, MCF

Suppléant :
Marc BOUTET, MCF

Suppléants :
Daniel KURI, MCF
Agnès SAUVIAT, MCF

ARTICLE 8 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
François PIGALLE, MCF

Membres :
Gulsen YILDIRIM, MCF
Nadine POULET, MCF

Suppléante :
Emilie CHEVALIER, MCF

Suppléantes :
Nicole PETRONI MAUDIERE, MCF
Laëtitia LEPETIT, PR

ARTICLE 9 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 1^{ère} année parcours Gestion immobilière et métiers de l'Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Membres :
Caroline BOYER CAPELLE, MCF
Daniel KURI, MCF

Suppléante :
Séverine NADAUD, MCF

Suppléants :
Charles COLAS, Professionnel
Sébastien DHALLUIN, MCF

ARTICLE 10 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 2^{ème} année parcours Gestion immobilière et métiers de l'Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Julien RAYNAUD, MCF

Membres :
Nicolas GABAYET, PR
Laurent BERTHIER, MCF

Suppléante :
Agnès SAUVIAT, MCF

Suppléants :
Philippe PARTHONNAUD, Professionnel
Eric DEVAUX, MCF

ARTICLE 11 - Le jury de la **Licence Professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Lyn FRANCOIS, MCF

Membres :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Miette MOULINARD, Experte

Suppléant :
Sébastien PEYLET, Conseiller Pédagogique CCI Formation

ARTICLE 12 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Membres :
Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléante :
Emmanuelle NYS, MCF

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Céline MESLIER, MCF

ARTICLE 13 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Membres :
Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléante :
Emmanuelle NYS, MCF

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Céline MESLIER, MCF

ARTICLE 14 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Alain SAUVIAT, PR

Membres :
Philippe DARREAU, PR
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléante :
Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléants :
Vincent JALBY, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 15 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> :	<u>Suppléante</u> :
Alain SAUVIAT, PR	Laëtitia LEPETIT, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Philippe DARREAU, PR	Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG	Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 16 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> :	<u>Suppléant</u> :
Laëtitia LEPETIT, PR	Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
François PIGALLE, MCF	Philippe DARREAU, PR
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG	Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 17 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> :	<u>Suppléant</u> :
Laëtitia LEPETIT, PR	Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
François PIGALLE, MCF	Philippe DARREAU, PR
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG	Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 18 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> :	<u>Suppléante</u> :
Thierry LEOBON, MCF	Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Gulsen YILDIRIM, MCF	Eric DEVAUX, MCF
Romain DUMAS, MCF	Bernard HERAUD, PRAG

ARTICLE 19 - Le jury du **Master 1 Droit Européen parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> :	<u>Suppléant</u> :
Baptiste NICAUD, MCF	Jacques PERICARD, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Virginie SAINT-JAMES, MCF	Damien ROETS, MCF
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF	Delphine THARAUD, MCF

ARTICLE 20 - Le jury du **Master 1 Droit européen parcours Droit privé général et européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> :	<u>Suppléant</u> :
Delphine THARAUD, MCF	Eric GARAUD, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Lyn FRANCOIS, MCF	Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Rudy LAHER, PR	Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 21 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Environnement parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> :	<u>Suppléante</u> :
Emilie CHEVALIER, MCF	Jessica MAKOWIAK, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Laurent BERTHIER, MCF	Alphonse NOAH, MCF
Hélène PAULIAT, PR	Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 22 - Le jury du **Master 1 Administration publique parcours Droit public et administration**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> :	<u>Suppléante</u> :
Hélène PAULIAT, PR	Clotilde DEFFIGIER, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Nadine POULET, MCF	Caroline BOYER CAPELLE, MCF
Jacques PERICARD, PR	Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 23 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Sciences Economiques**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> :	<u>Suppléant</u> :
Alain SAUVIAT, PR	Philippe DARREAU, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Jean-François BROCARD, MCF	Clovis RUGEMINTWARI, MCF
Ruth TACNENG, MCF	Emmanuelle NYS, MCF

ARTICLE 24 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Administration des Organisations**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Eric DEVAUX, MCF

Membres :

Céline MESLIER, MCF

Daniel KURI, MCF

Suppléant :

Charles DUDOGNON, PR

Suppléants :

Pascale HENIAU-TORRE, MCF

Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 25 - Le jury du **Master 1 Administration Publique parcours Manager territorial et Intercommunalités**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Clotilde DEFFIGIER, PR

Membres :

Marc BOUTET, MCF

Céline MESLIER, MCF

Suppléante :

Caroline BOYER CAPELLE, MCF

Suppléants :

Charles DUDOGNON, PR

Vincent JALBY, MCF

ARTICLE 26 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Commerce et Affaires Internationales**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Laëtitia LEPETIT, PR

Membres :

Céline MESLIER, MCF

Alain SAUVIAT, PR

Suppléant :

Eric DEVAUX, MCF

Suppléants :

Vincent JALBY, MCF

Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 27 - Le jury du **Master 1 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Membres :

Romain DUMAS, MCF

Gulsen YILDIRIM, MCF

Suppléant :

Karl LAFAURIE, PR

Suppléantes :

Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 28 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Gulsen YILDIRIM, MCF

Membres :

Eric DEVAUX, MCF

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléant :

Romain DUMAS, MCF

Suppléants :

Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

Karl LAFAURIE, PR

ARTICLE 29 - Le jury du **Master 1 Histoire du droit et des institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Jacques PERICARD, PR

Membres :

Baptiste NICAUD, MCF

Xavier PERROT, PR

Suppléante :

Hélène PAULIAT, PR

Suppléants :

Virginie SAINT-JAMES, MCF

Lauren HAYNES, PRAG

ARTICLE 30 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Banque : Risques et Marchés**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Amine TARAZI, PR

Membres :

Jean-Pierre LARDY, PAST

Emmanuelle NYS, MCF

Suppléante :

Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléants :

Daniel GOYEAU, PR

Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 31 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours + in Banking and Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Amine TARAZI, PR

Membres :

Ruth TACNENG, MCF

Emmanuelle NYS, MCF

Suppléante :

Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléants :

Alain SAUVIAT, PR

Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 32 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Conseiller Clientèle Professionnels**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Alain SAUVIAT, PR

Membres :

Isabelle SAUVIAT, MCF

Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléante :

Céline MESLIER, MCF

Suppléants :

Bernard HERAUD, PRAG

Thierry VINAIS, Professionnel

ARTICLE 33 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours International, Commerce et Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
François PIGALLE, MCF

Suppléant :
Denis MALABOU, MCF

Membres :
Marie-Christine MEYZEAU-GARAUD, MCF
Benoît WATTRIGANT, Professionnel Marketing

Suppléants :
Jean-Luc BAYARD, Professionnel
Arnaud DEFOULOUNOUX, Conseiller de banque

ARTICLE 34 - Le jury du **Master 2 Droit de l'entreprise parcours Droit et Economie du Sport**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Charles DUDOGNON, PR

Suppléant :
Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Sabine CHAVINIER-RELA, MCF

Suppléants :
Agnès SAUVIAT, MCF
Jean-Patrick BOUCHERON, Directeur UCPR

ARTICLE 35 - Le jury du **Master 2 Droit européen parcours Droit privé général et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Delphine THARAUD, MCF

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Membres :
Eric GARAUD, PR
Emilie CHEVALIER, MCF

Suppléants :
Damien ROETS, PR
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 36 - Le jury du **Master 2 Droit européen parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléante :
Virginie SAINT JAMES, MCF

Membres :
Aurélien LEMASSON, PR
Damien ROETS, PR

Suppléants :
Lyn FRANCOIS, MCF
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 37 - Le jury du **Master 2 Administration publique parcours Droit public et Administration**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Hélène PAULIAT, PR

Suppléante :
Nadine POULET, MCF

Membres :
Clotilde DEFFIGIER, PR
Agnès SAUVIAT, MCF

Suppléants :
Pierre Yves ROUBERT, Professionnel
Céline MESLIER, MCF

ARTICLE 38 - Le jury du **Master 2 Administration publique parcours Manager Territorial et Intercommunalités**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Clotilde DEFFIGIER, PR

Suppléante :
Nadine POULET, MCF

Membres :
Hélène PAULIAT, PR
Agnès SAUVIAT, MCF

Suppléants :
Carine BARTHE, Professionnelle
Christophe BONNOTTE, MCF

ARTICLE 39 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Jessica MAKOWIAK, PR

Suppléant :
Antoine GATET, Enseignant Contractuel

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF

Suppléants :
Séverine NADAUD, MCF
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 40 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit International et Comparé de l'Environnement**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Séverine NADAUD, MCF

Suppléante :
Jessica MAKOWIAK, PR

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Denis Roger SOH FOGNO, Enseignant chercheur Université de Dschang Cameroun

Suppléants :
Antoine GATET, Enseignant Contractuel
François PELISSON, Ingénieur d'Etudes FOAD

ARTICLE 41 - Le jury du **Master 2 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléante :
Gulsen YILDIRIM, MCF

Membres :
Patrice GRIMAUD, Notaire
Thierry LEOBON, MCF

Suppléants :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Eric GARAUD, PR

ARTICLE 42 - Le jury du **Master 2 Droit du patrimoine parcours Droit du patrimoine et Gestion des Conflits Familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Gulsen YILDIRIM, MCF

Membres :

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF

Suppléant :

Thierry LEOBON, MCF

Suppléants :

Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 43 - Le jury du **Master 2 Droit de l'entreprise parcours Droit et Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Eric DEVAUX, MCF

Membres :

Agnès SAUVIAT, MCF
Delphine THARAUD, MCF

Suppléant :

Charles DUDOGNON, MCF

Suppléants :

Damien ROETS, PR
Jérôme VERLHAC, MCF

ARTICLE 44 - Le jury du **Master 2 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Jacques PERICARD, PR

Membres :

Pascal PLAS, PRAG
Sébastien DHALUIN, MCF

Suppléante :

Virginie SAINT-JAMES, MCF

Suppléants :

Damien ROETS, PR
Monica CARDILLO, MCF

ARTICLE 45 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit des Entreprises et des Patrimoines Professionnels**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Thierry LEOBON, MCF

Membres :

Karl LAFABRIE, PR
Eric DEVAUX, MCF

Suppléante :

Gulsen YILDIRIM, MCF

Suppléants :

Isabelle SAUVIAT, MCF
François DROUIN, Professionnel

ARTICLE 46 - Le jury du **Diplôme d'Université Stadium Manager**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Charles DUDOGNON, PR

Membres internes :

Julien MONDOU, Professionnel Progesport
Romain THIBAUD, Professionnel Progesport

Membres externes :

Fabien MANEUF, Professionnel Directeur UCPBasket
Jean-Patrick BOUCHERON, Professionnel Directeur UCPRugby

Suppléants :

Philippe CLAIRMONTEIL, Professionnel Progesport
Franck LAGARDE, Professionnel CDES Conseil

Suppléant :

Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

ARTICLE 47 - Le jury du **Diplôme d'Université Manager Général de Club Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

Membres internes :

Jean-François BROCARD, MCF
Franck LAGARDE, Professionnel CDES Conseil

Membres externes :

Etienne CAPON, Directeur général de la Ligue Nationale de Hand-ball
Thibaut KARSENTY, Directeur Académie PSG

Suppléants :

François BLAQUART, ancien DTN FFF
Jean-Christophe BREILLAT, Professionnel CDES Conseil

Suppléant :

Charles DUDOGNON, PR

ARTICLE 48 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Equin**, pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Charles DUDOGNON, PR

Membres :

Emilie CHEVALIER, MCF
Claire BOBIN, Professionnelle, Directrice Institut du Droit Equin

Suppléant :

Jean-François BROCARD, MCF

Suppléants :

Manuel CARIUS, MCF
Laurie BESSETTE, Professionnelle Permanente de l'Institut du Droit Equin

ARTICLE 49 - Le jury du **Diplôme d'Université UEFA Executive Master for International Players**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jean-Jacques GOUGUET, PR Emérite

Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Christophe LEPETIT, Professionnel Progesport

Suppléant :
Alain FERRAND, PR

Suppléants :
Sean HAMIL, Birkbeck Université Londres
Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 50 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Animalier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Séverine NADAUD, MCF

Membres :
Mathias MARTIN, MCF
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF

Suppléant :
Xavier PERROT, PR

Suppléants :
Damien ROETS, PR
Fabien MARCHADIER, PR

ARTICLE 51 - Le jury du **Diplôme d'Université MESGO**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jean-Jacques GOUGUET, PR Emérite

Membres :
Nathalie ALAPHILIPPE, Professionnelle CDES Conseil
Jean-François BROCARD, MCF

Suppléant :
Holger PREUSS, PR Mayence

Suppléants :
Sean HAMIL, Birkbeck Université Londres
Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 52 - Le jury du **Diplôme d'Université Management et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Lyn FRANCOIS, MCF

Membres :
Driss GHOUNBAJ, Avocat
Miette MOULINARD, Experte

Suppléant :
Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation

Suppléants :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Daniel KURI, MCF

ARTICLE 53 - Le jury du **Diplôme d'Université Le Notaire et les Familles Reconstituées**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Gulsen YILDIRIM, MCF

Membres :
Wilfrid MERLE, Notaire
Thierry LEOBON, MCF

Suppléant :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléants :
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

ARTICLE 54 - Le jury du **Diplôme d'Université Expertise Judiciaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2021-2022, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Romain DUMAS, MCF

Membres :
Valérie BERLEMONT, Agent immobilier, Experte judiciaire
Alain CARILLON, Magistrat Cour d'Appel Limoges

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :
Charles COLAS, Agent immobilier, Expert judiciaire
François PARAF, PR, Chef service médecine légale, CHU Limoges,
Expert judiciaire

ARTICLE 55 - La composition de ces jurys est valable pour l'année universitaire en cours.

ARTICLE 56 - La Directrice Générale des Services de l'Université de Limoges et le Directeur de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 11 janvier 2022

Pour la Présidente de l'Université et par délégation,
le Vice-Président de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

Eric ROUVELLAC

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux devant l'auteur de la décision à adresser à :
M. Le Président de l'université de Limoges – Hôtel de l'Université – 33 rue François Mitterrand
BP 23204 – 87032 LIMOGES cedex 01
- Soit un recours contentieux porté devant le Tribunal administratif de Limoges dans les deux mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux :

Pour conserver la possibilité de former un recours contentieux suite au rejet du recours gracieux :

- Le recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.
- Le recours contentieux doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision prise sur recours gracieux, cette décision pouvant être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).
- Dans le cas où une décision explicite interviendrait dans les deux mois après formation de la décision implicite, soit dans les quatre mois suivant le recours gracieux, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.